

# La campagne **CNDS 2010** Équipements sportifs dans le Val d'Oise



## Références réglementaires

- Code du sport
- Règlement général du CNDS
- Lettre d'orientations ministérielles du 22 octobre 2009
- Circulaire CNDS N°2009-14 du 16 novembre 2009
- Instructions commission territoriale DRD Ile de France 2010

# SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS SPORTIFS AU NIVEAU REGIONAL

- Equipements sportifs modestes, réhabilitations, matériels lourds (amortissable sur 5 ans et dont le prix unitaire est supérieur à 500 €) pour des subventions inférieures à 120 000€ et supérieures à 4500€ minimum (pas de véhicule hormis pour les personnes handicapées avec barème),
- Participation du porteur de projet de 20% du coût total du projet. Taux de subvention entre 20 et 50% de la dépense subventionnable,
- Dossiers instruits par la DDJS avec rendez-vous préalable,
- Calendrier des commissions territoriales. à la DRD avant le vendredi 5 mars 2010 et le vendredi 08 octobre

# SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS SPORTIFS AU NIVEAU NATIONAL

- Equipements sportifs, d'intérêt National, interrégional, régional ou susceptibles de recevoir des manifestations ou des compétitions internationales ou s'inscrivant dans la filière d'accès au sport de haut niveau ou en contrat passé avec l'Etat et les collectivités territoriales,
- Participation du porteur de projet de 20% du coût total.
- Taux de subvention inférieur à 20% (En 2009, taux moyen à 13%),
- Dossiers instruits par la DDJS avec rendez-vous préalable
- Calendrier. Dossiers complets et éligibles à envoyer à la DRD avant le 13 janvier 2010 et début juin 2010,

## Modifications 2010 du règlement général

- Obligation d'acquisition d'un défibrillateur aux critères d'éligibilité avec lettre d'engagement (articles 4.2.3. et 4.2.5). Le coût d'achat et la les formations courtes de première utilisation pourront être intégrés à la dépense subventionnable.
- Possibilité de présenter une deuxième fois au CNDS un projet refusé à un premier CA (article 4.2.6).

# BILAN INVESTISSEMENT ENVELOPPE NATIONALE 2008

**4 GRANDS PROJETS SPORTIFS** ONT ETE RETENUS POUR UN MONTANT DE SUBVENTION DE **2 200 000€** AU CA DU  
25/11/2008

LE CENTRE NAUTIQUE INTERCOMMUNAL DE LA CAVAM SUR LA  
COMMUNE DE SOISY-SOUS-MONTMORENCY POUR **750 000€**

LA PISCINE INTERCOMMUNALE DE VILLIERS LE BEL (CA DE VAL DE  
FRANCE) POUR **500 000€**,

LE PÔLE DE FOOTBALL D'AGGLOMERATION DU CA DE CERGY-  
PONTOISE (PLAINE DES LINANDES A CERGY) POUR **600 000€**

LE TERRAIN DE FOOTBALL ET LA DEUXIEME PISTE D'ATHLETISME DE  
**400M** DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU STADE A DEUIL LA  
BARRE POUR **350 000€**

# BILAN INVESTISSEMENT ENVELOPPE NATIONALE 2009 (SUITE)

**1 GRAND PROJET SPORTIF** A ETE RETENU POUR UN MONTANT DE SUBVENTION DE **550 000€** AU CA DU 06/04/2009

LE CENTRE DE LIGUE DU TENNIS DU VAL D'OISE (PLAINE DES  
**CERGY** POUR **550 000€**

EN ATTENTE DU PROCHAIN CA D'AVRIL 2010

LE BOULODROME DE PETANQUE COUVERT POUR L'ASSOCIATION  
**SARCELLES** POUR **250 000€**

# BILAN INVESTISSEMENT CREDITS REGIONALISES EN 2008

**6 PROJETS DE DIMENSIONS MODESTES** ONT ETE RETENUS POUR UN MONTANT TOTAL DE SUBVENTION DE **72 483€**

- POUR LES JEUNES SCOLARISES ET LES JEUNES DES QUARTIERS SENSIBLES

- LES COMMUNES DE **L'ISLE-ADAM** POUR UN TERRAIN EN SYNTHETIQUE ET **D'ERAGNY SUR OISE** POUR LE REVETEMENT D'UN COURT DE TENNIS,
- LE **COMITE DEPARTEMENTAL DE CANOË KAYAK** POUR DES BATEAUX,
- LE **FOOTBALL CLUB D'ARGENTEUIL** POUR L'ACQUISITION DE BUTS TRANSPORTABLES,
- LE **CLUB DE TENNIS D'ARGENTEUIL** POUR L'ACHAT D'UN TERRAIN DE MINI-TENNIS EVOLUTION ,
- **L'ASSOCIATION AERONAUTIQUE DU VAL D'OISE** POUR UN TREUIL D'ALIMENTATION ELECTRIQUE ,

## BILAN INVESTISSEMENT CREDITS REGIONALISES 2009 (SUITE)

**3 PROJETS** DE DIMENSIONS MODESTES ONT ETE RETENUS POUR UN MONTANT DE SUBVENTION DE **244 500€**

- POUR LES JEUNES SCOLARISES, LES JEUNES DES QUARTIERS SENSIBLES ET AU TITRE DE L'ACCESSIBILITE

- LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU LYCEE DE DEUIL LA BARRE POUR LA RENOVATION D'UN TERRAIN DE FOOTBALL EN SYNTHETIQUE,

- LA COMMUNE DE MONTMAGNY POUR UN TERRAIN DE FOOTBALL EN SYNTHETIQUE,

- L'ASSOCIATION DES SPORTS DE GLACE DE CERGY POUR L'ACHAT DE LUGES HANDIGLACE

EN ATTENTE DU PROCHAIN CA D'AVRIL 2010

- L'ASSOCIATION CLUB Avenir MOTO POUR UN CIRCUIT ITINERANT,

- LA COMMUNE DE JOUY LE MOUTIER POUR UN SKATE PARK

Merci de votre attention